

Sport et entreprise, des intérêts convergents

L'entreprise ayant besoin de développer son potentiel humain, le sport fournit à l'entreprise une grammaire symbolique stimulante : concertation, implication, communication, motivation, esprit d'équipe, engagement, etc. Les transferts entre ces deux univers sont particulièrement intéressants.

« Quoi de plus naturel que de voir se retrouver le sport et l'entreprise qui défendent, l'un et l'autre, les mêmes valeurs. Les analogies de vocabulaire utilisées dans les deux domaines sont innombrables. Plus que devant un parallélisme de comportement, on se trouve face à une authentique complémentarité. »
(BOUILLAGUET, 1987)

Temps

« Le temps est l'un des facteurs limitants de la pratique d'activités physiques ou sportives. Le manque de temps ainsi que les contraintes familiales et professionnelles sont parmi les premiers freins cités par les français. **Compte tenu du temps quotidien passé en entreprise**, on perçoit l'opportunité de **développer la pratique** d'activité physique ou sportive **en l'intégrant dans le temps total d'une journée de travail**, incluant les transports. » (PNAPS)

Il faut souligner la possibilité de prendre en charge ces interventions sur le temps de **formation**.

Les entreprises les plus compétitives ne s'y trompent pas et mettent en place différents aménagements permettant aux salariés d'assouvir ces besoins en interne. Les intérêts réciproques semblent bien compris des deux côtés.

Sites de pratique

Utilisation de l'espace intérieur de l'entreprise :

Les locaux et le manque d'espaces disponibles sont souvent décrits comme un frein à la mise en place d'activités physiques et sportives au sein de l'entreprise. Pourtant bon nombre de recommandations ne demandent que peu de moyens.

Utilisation de l'environnement extérieur direct :

L'environnement direct des entreprises est très hétérogène. Certaines implantations bénéficient d'un cadre naturel propice à l'organisation d'activités extérieures. Lorsque les conditions sont réunies elles peuvent facilement être optimisées. Des espaces publics dans l'environnement proche peuvent également répondre aux problèmes d'espace.

Règles à respecter

Au-delà de la question prioritaire du temps, il faut aussi tenir compte de règles qui feront l'objet de recommandations aux entreprises souhaitant intégrer la démarche de prévention – sport – santé :

- Respect du volontariat
- Professionnalisme des intervenants
- Fixation d'objectifs clairs
- Adaptation et personnalisation aux salariés
- Implication du management et de la médecine du travail
- Discours constructif sur la notion de bien être individuel et collectif
- Positionnement du salarié au centre de la demande
- Implication des salariés dans leur propre programme par des groupes de travail au sein des entreprises.